

SEANCE ordinaire du 14 mars 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 9 Convocation du 04/03/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Stéphane GIRARD, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVault et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : M. Patrick CAMUS = pouvoir à Mme Maria DRABOWICZ
M. Loïc GARNIER = pouvoir à M. Patrice LARONZE
M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Patrick JURY = pouvoir à M. Dominique RAVault

Absents : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 011 2025

Demande d'autorisation de chasser sur des terres Communales

La Société de Chasse de notre Commune demande le renouvellement d'autorisation de chasser sur les terres habituelles de la Commune, à savoir deux parcelles situées aux Chétifs Champs (ZR n° 11 et 12), une à Drevin (ZS n° 17) et la dernière à Brandon (ZB n° 6).

Cette autorisation était renouvelée chaque année de façon tacite ; cette demande officielle fait suite notamment au changement de Président.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis favorable au renouvellement d'autorisation de chasser sur les parcelles citées ci-dessus et ce pour toute la durée du présent mandat.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

